

“ Pour un service public de qualité, exemplaire,  
novateur et concurrentiel au bénéfice de toutes  
nos collectivités membres et de nos usagers ”



Madame, Monsieur,  
Chers collègues,

En mai 2008, lorsque les membres de notre syndicat m'ont témoigné leur confiance, **je m'étais engagé à rétablir l'image et les finances de notre syndicat.**

C'était un immense défi collectif et personnel. Je dois vous avouer aujourd'hui que je ne m'attendais pas à tel désordre.

Mais **la mission est aujourd'hui accomplie. Je suis fier du résultat que nous avons obtenu. C'est un travail d'ampleur et d'équipe qui a été mené.**

**Je tiens à cet égard à rendre un hommage appuyé à tous les membres du bureau, du SIREDOM, à chaque collaborateur pour leur investissement à mes côtés ainsi qu'à nos partenaires tels que la SEMARDEL.**

Comme vous, je crois en l'intérêt général, au travail en équipe au-delà des clivages, à la concertation, au partage des responsabilités et au service public.

Cette conviction, je l'ai mise en application dès ma prise de fonction à la tête du SIREDOM. Elle a pu surprendre. Elle était nécessaire.

Il fallait rompre avec les mauvaises habitudes du passé en termes de méthode de travail et opter pour de nouvelles orientations stratégiques.

Ce changement a dû déranger. Je l'assume entièrement.

**Une nouvelle gouvernance collégiale rassemblant au-delà des clivages avec comme priorité l'intérêt général**

Le SIREDOM se devait d'être le 1<sup>er</sup> défenseur des intérêts de ses collectivités membres.

Il se devait de remplir sa mission de service public de la manière la plus rigoureuse, la plus transparente, la plus efficace au service des usagers.

C'est ainsi que l'on restaure la confiance de ses partenaires. C'est ainsi que l'on offre la possibilité à nos habitants de bénéficier d'un service au meilleur coût.

### En 6 ans :

- La commande publique a été rendue transparente et performante.
- La gestion financière rigoureuse menée a permis de baisser le tarif à la tonne pour les adhérents du SIREDOM de 14 %, ce qui n'était jamais arrivé auparavant.
- Le financement des charges fixes précédemment noyées dans le tarif à la tonne a été rendu transparent et a même diminué passant de 9 € en 2010 à 7,60 € par habitant en 2014.
- La valorisation matière et énergétique a très fortement progressé atteignant près de 83 % des tonnages pris en charge par le SIREDOM en 2013.
- La confiance a été restaurée avec les partenaires.

*Prévoir l'avenir,  
c'est ne pas  
commettre les  
graves erreurs  
du passé.*

# Déclaration de Francis Chouat

1<sup>er</sup> vice-président du Siredom - Maire d'Evry

Président de la communauté d'agglomération Evry Centre-Essonne

**« Les délégués auront le choix entre les vieilles pratiques ou remettre le Siredom sur les rails ». C'est ce qui a été fait !**

Le Parisien, jeudi 15 janvier 2009.

En équipe, nous avons donc fixé un cap précis ; celui de rendre notre syndicat plus performant pour nos adhérents et nos usagers.

**3 audits (juridique, financier, technique) ont donc été immédiatement lancés** afin de dresser un état des lieux de la situation du SIREDOM et de dégager de nouveaux axes de travail dans le but d'améliorer la gestion de ce service public dont nous avons la charge.

## Avant

**Il est essentiel de rappeler que fin 2008, notre SIREDOM était dans une situation extrêmement difficile.**

- Près de 8 millions d'euros de factures en attente de règlement rendaient difficile notre position de donneur d'ordre.
- L'utilisation continue d'une ligne de trésorerie de 13 millions d'euros coûtait à nos contribuables 600 000 € d'intérêts chaque année.
- Enfin, de nombreux contentieux (dont certains avec des collectivités adhérentes du SIREDOM) faisaient le bonheur de conseillers juridiques avec plus de 500 000 € dépensés en leur faveur chaque année, obérant ainsi notre capacité d'action.

**En cumulé, le SIREDOM connaissait un passif de 21 M€.**

**Une situation financière aujourd'hui redressée. Des tarifs en baisse pour la première fois depuis sa création !**

Après 6 années d'effort notre SIREDOM présente aujourd'hui une image différente de celle qu'il avait en 2008. Assumant pleinement ses responsabilités, il est redevenu ce 2<sup>e</sup> syndicat de France respecté car respectable.

Ce résultat reconnu, et dont le prochain rapport de la Chambre Régionale des Comptes donnera la pleine dimension, a ainsi profité à l'ensemble des communes du SIREDOM.

- Grâce à un très important travail de redressement, le SIREDOM a réussi à sortir du fatalisme de l'augmentation annuelle continue et peu maîtrisée des tarifs et des contributions.
- Grâce à cet engagement, les dépenses de fonctionnement de notre syndicat ont été maîtrisées à l'exemple de celles de communication qui ont baissé de 34 % (CA 2008-CA 2013) alors que les services opérationnels ont été renforcés.
- Grâce à ce travail en commun, de nouveaux services sont apparus, les contentieux ont été apurés, notamment avec une branche de la Sécurité sociale qui imposait près de 800 000 € de

**Comparatif  
A vous de juger !**

## Des chiffres qui donnent la mesure de l'action entreprise

### Avant

#### Compte administratif 2007 **Dépenses de fonctionnement**

(hors personnel) : frais d'avocats, intérêts provenant de l'utilisation de la ligne de trésorerie, communication, voyages, frais de réception, honoraires divers...

**1,8 M€ soit 2,50 € HT par habitant.**

### Aujourd'hui

#### Compte administratif 2013 **Dépenses de fonctionnement**

(hors personnel) : frais d'avocats, communication, voyages, frais de réception, honoraires divers...

**420 000 € soit 0,56 € HT par habitant.**  
**0 € de ligne de trésorerie utilisée !**

# Des tarifs pour la première fois en baisse !

Présidence Xavier Dugoin

1993-1995

Evolution  
du tarif moyen  
à la tonne.

  
**+ 184 %**

Présidence Daniel Tréhin

1996-2007

Evolution  
du tarif moyen  
à la tonne.

  
**+ 102 %**

Présidence Franck Marlin

2008-2014

Evolution  
du tarif moyen  
à la tonne.

  
**- 14 %**

charges supplémentaires ou de fermer un équipement qui ne respectait pas les conditions de travail des agents.

**Aujourd'hui**

De 21 M€ de déficit en 2008, le SIREDOM affiche désormais un excédent structurel qui s'élève à 5 M€ en 2013, dont 3 M€ affectés à la baisse des tarifs 2014.

Le fruit de cette bonne gestion a permis :

- de maîtriser le coût de traitement des déchets sans que la hausse de la TVA et de la TGAP ne soit une charge supplémentaire à supporter pour les collectivités adhérentes.
- de baisser les tarifs donnant ainsi la possibilité à chacun de répercuter cette diminution auprès de ses usagers.
- de dégager des marges de manœuvres nécessaires à l'autofinancement de l'important programme pluriannuel d'investissement engagé.

Ainsi de nouveaux équipements ont vu le jour, comme les déchèteries de Nozay et de Saint-Michel-sur-Orge.

Ont été également lancées l'extension des déchèteries de Ballancourt-sur-Essonne, de Saint-Pierre-du-Perray, la reconstruction de celles d'Athis-Mons, de Vigneux-sur-Seine ou bien encore la construction d'un nouvel équipement à Ris-Orangis.

Dans le cadre des choix stratégiques que nous avons décidés en équipe, nous ne nous sommes pas contentés de répondre à une situation d'urgence.

Nous avons aussi voulu collectivement anticiper les évolutions à venir et c'est la raison pour laquelle un comité de pilotage a été créé à ma demande pour mieux appréhender les 10 prochaines années.

Forts de ses analyses et des orientations définies, et validées en assemblée plénière, nous avons déjà commencé à les mettre en œuvre dans l'optique d'améliorer le service rendu.

Le SIREDOM a investi depuis 2009, **plus de 11 millions d'€ pour moderniser son réseau de déchèteries**. Il a accompagné le développement des recycleries. Dans sa stratégie d'évolution et de traitement multi-filières, il a aussi voulu assurer la collecte et le traitement des bio-déchets, favoriser le recyclage des mobiliers...

**Le point + de la nouvelle méthode**

Quand la construction de certain équipement se montait à près de 2,3 M€ par le passé, le coût d'un projet mieux pensé et d'une capacité plus importante n'a été pour le SIREDOM que de 1,3 M€!

**Comparatif  
A vous de juger !**

**Les usagers doivent être au cœur de nos préoccupations.**

Parmi les priorités voulues, il y a celle d'être un service public de qualité, pérenne et exigeant dont l'ambition première est d'avoir valeur d'exemple.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité doter le SIREDOM d'un **code de déontologie** qui rappelle les principes et obligations qui doivent s'appliquer à tous les délégués dans l'exercice de leurs missions.

Notre syndicat a accentué sa visibilité vis-à-vis des usagers et la confiance qu'ils peuvent lui porter. Ils doivent savoir concrètement ce que le SIREDOM leur coûte.

En 2013, l'accomplissement de notre mission de service public représentait par an 44,77 € **pour eux, soit 0,86 € par semaine.**

Les années qui s'ouvrent seront décisives pour conforter cette nouvelle dimension acquise par le SIREDOM.

**Des grandes ambitions pour l'avenir**

Nous avons aussi décidé ensemble qu'en ayant comme fil directeur, l'intérêt général, le service public et la maîtrise des tarifs, nous devons réaffirmer la place de notre syndicat sur notre territoire.

**La valorisation des déchets, un enjeu majeur**

**Par l'amélioration constante de ses actions en faveur de la valorisation des déchets, le SIREDOM a enregistré en 2013 une augmentation de près de 40 % des recettes des matières premières secondaires et une hausse de 14 % des soutiens d'éco-organismes. Continuons !**

## Un service public engagé pour préserver l'environnement

Doté de 2 certifications aux normes ISO9001 (qualité) et ISO14001 (environnement), le SIREDOM s'est engagé dans une politique de mise en concurrence afin de valoriser toujours plus les déchets et diminuer les tonnages enfouis. 90 % des encombrants sont aujourd'hui valorisés.

En effet, chacun doit y avoir sa place.

- A côté d'une démarche globale et collective, il nous est ainsi impératif de savoir répondre aux problématiques spécifiques qui se posent à certains d'entre nous, au regard de leur situation géographique, que ce soit en Essonne ou en Seine-et-Marne.

La vocation du SIREDOM est de s'adapter aux contextes qui existent ou qui émergent et pour lesquels aucune réponse n'est pour l'heure apportée.

- Dans cet accompagnement individualisé porteur de plus value, notre SIREDOM doit pouvoir faire bénéficier de son expertise et de ses conseils les collectivités qui manquent de moyens humains ou techniques dans le cadre de leur programme d'aménagement urbain ou de développement économique.
- Notre SIREDOM doit savoir participer activement au Développement durable mais aussi à la défense de l'emploi. **Le développement de l'économie circulaire et solidaire tient une place prédominante. Déjà 4 partenariats existent avec des recycleries. Ce volet doit être étendu. A l'image de celui mis en place avec Eco-mobilier en lien étroit avec la SEMARDEL.**

Enfin, comment imposer ce nouveau regard que nous portons sur le service public dont nous avons la charge sans réaffirmer le principe d'autonomie de notre syndicat et de donneur d'ordre.

### **De la poursuite de la politique de maîtrise des coûts à la mise en place de partenariats exemplaires et renforcés**

Un partenariat existe avec la SEMARDEL. Nous formons un tandem complémentaire et il se doit d'être aussi exemplaire.

- L'exigence que nous avons d'aller encore plus loin au service de la maîtrise des coûts, d'une baisse des tarifs pour nos usagers et pour apporter des solutions techniques appropriées à nos collectivités impose à tous la même volonté.

Je fais confiance au Président de la SEMARDEL et à son équipe pour nous suivre dans ce sens de l'intérêt général et pour ainsi renforcer, dans le respect de la commande publique, les liens de nos deux entités.

**Ce n'est que sur la base d'un service public de qualité exemplaire, novateur et concurrentiel que nous répondrons de manière encore plus forte et pragmatique aux attentes de chaque collectivité et de nos usagers.**

A l'heure d'écrire une nouvelle page de son histoire, il était important et de mon devoir de vous présenter le bilan de l'action de toute une équipe et les perspectives d'évolution que nous avons, ensemble, voulu donner à notre syndicat.

Je suis persuadé que le SIREDOM a devant lui un bel avenir à condition qu'il ne se construise pas sur les erreurs du passé !

*Avec toute mon amitié et ma détermination.*

**Franck MARLIN**  
Président du SIREDOM